

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **131 (2005)**

Heft 17: **Béton**

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pôle de développement économique Gland - Vich

CONCOURS

La société coopérative PoleNyon, la ville de Gland, la commune de Vich et l'Etat de Vaud ont organisé, en procédure sélective, une compétition sous forme de mandats d'étude parallèles (MEP) en trois phases ayant pour objet principal l'aménagement du secteur 1C comprenant l'ouest de la ville de Gland et le sud de la commune de Vich. La procédure visait notamment à donner une nouvelle identité à l'ensemble des deux localités qui ont connu récemment une forte croissance.

Dans le cadre de sa stratégie de création de nouveaux emplois, le Canton de Vaud a mis en œuvre une « politique des pôles de développement économiques ». Les terrains du site 1C, sujet de ce concours, sont rattachés au pôle de Nyon.

Des cinq équipes qui ont postulé lors de la phase de pré-qualification, les experts ont en retenu quatre pour les MEP. Le jury professionnel était composé des membres suivants : Mme Gonthier (présidente), Mme Giraud, MM. Exquis, Feddersen, Merle, Tufo et Fischer (suppléant). Le jury souligne que l'ensemble des rendus révèle une grande acuité d'analyse et une recherche originale de solutions à la hauteur des enjeux locaux et régionaux. Il recommande à l'organisateur de confier au groupe « Farra & Fazan » la poursuite des études dans le cadre d'un mandat pluridisciplinaire d'aménagement du territoire (établissement d'un schéma directeur intercommunal). Bien que de nombreuses difficultés restent à résoudre, les experts ont la conviction que le projet retenu a la capacité de répondre de manière réaliste et pertinente aux importants enjeux qui caractérisent le territoire concerné.

Classement

1^{er} rang <i>Farra & Fazan, architectes-urbanistes, Lausanne, avec Paysagegestion SA et Transitec ingénieurs conseils SA</i>	Fr. 45 000.-
2^e rang <i>DeLaMa Sàrl et Devanthéry & Lamunière, architectes-urbanistes, Carouge, avec Team+, Ecole d'ingénieurs HES de Lullier et Ecoscan SA</i>	Fr. 30 000.-
3^e rang <i>Urbaplan SA, urbanistes, Lausanne, avec BMW-architectes, In situ, RRA & Associés, Hintermann et Weber et Interurban</i>	Fr. 30 000.-
4^e rang <i>hybriDeES Sàrl, architectes-urbanistes, Genève, avec La Touche Verte, Robert Grandpierre et Rapp SA et Ecosys</i>	Fr. 30 000.-

Projet retenu, extrait du rapport du jury

Farra & Fazan, architectes-urbanistes, Lausanne, avec Paysagegestion SA et Transitec ingénieurs conseils SA

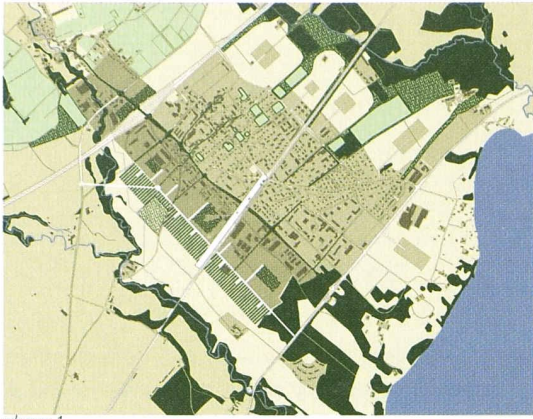
En phase 1, les mandataires ont développé une analyse du site et du territoire très subtile et rigoureuse. En phase 2, ils ont modulé leur proposition en prenant en compte certaines particularités locales et en intégrant des éléments structurants et stratégiques complémentaires, tout en préservant la clarté du concept urbanistique initial. La capacité du plan est largement supérieure aux pronostics de la région et aux autres propositions, mais il permet d'envisager une politique locale et régionale ambitieuse tout en garantissant une utilisation mesurée du sol et un aménagement de qualité.

Le projet a connu un réel approfondissement durant la phase 3, ce qui rend sa faisabilité réaliste, bien que de nombreuses incertitudes soient encore à éclaircir. Le concept d'étapes est également plus adapté que lors de la phase 2. Le collège d'experts salue par ailleurs le débordement de propositions hors du périmètre initial.

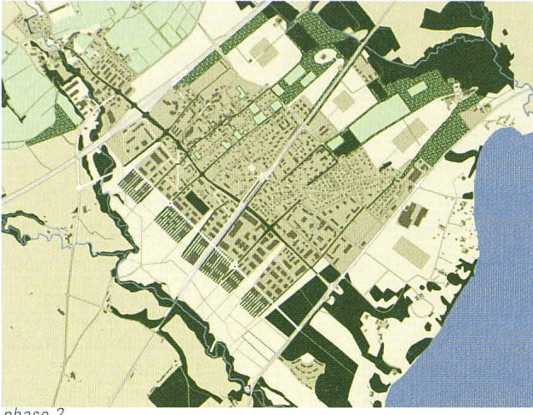
Le projet final présente de grandes qualités :

- il permet de construire progressivement une image nouvelle et séduisante des localités de Gland et de Vich ;
- il offre une grande capacité d'accueil pour des emplois, des logements et des équipements ;
- il tire profit du site, notamment la proximité de la campagne et de grands cordons boisés, dont il fait bénéficier les nouvelles constructions et les quartiers existants ;
- il structure les nouveaux quartiers autour d'espaces publics simples et généreux, principalement sous forme de jardins et d'espaces verts ;
- il propose pour la nouvelle collectrice un tracé efficace et adapté à la forme urbaine, intégré aux nouveaux quartiers ;
- il favorise l'utilisation des transports publics, en valorisant spatialement et fonctionnellement l'interface de la gare ;
- il diversifie et sécurise les déplacements cycles et piétons ;
- il préserve une grande souplesse d'adaptation aux contraintes (prise en compte des besoins ultérieurs) et permet un développement par étapes.

1^{er} rang : Farra & Fazan (phases 1 à 3)



phase 1



phase 2



phase 3



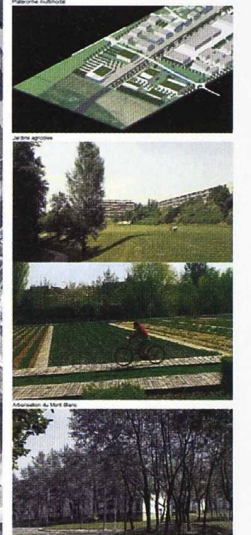
phase 3

15. ILLUSTRATIONS PARC URBAINE - ZONES MIXTES



phase 3

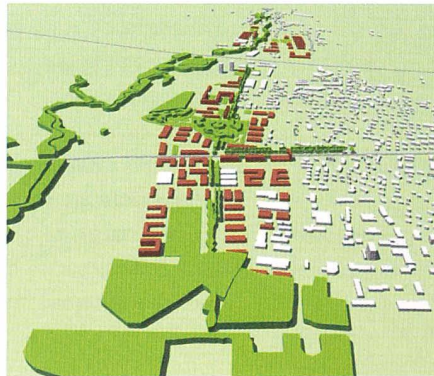
14. ILLUSTRATIONS ESPACES PUBLICS



2^e rang : DeLaMa Saràl (phase 2)



3^e rang : A Six (phase 2)



4^e rang : Longitude (phase 2)

